



Observatoire  
régional  
de l'intégration  
et de la ville

*Centre de ressources  
Grand Est*

# Séminaire régional

## Acteurs intégration Grand Est

14 octobre 2021

# Déroulement

- Interventions institutionnelles : DREETS
- Présentation de quelques éléments sur l'évolution de la présence primo-arrivante / immigrée dans le Grand Est
- Echanges avec les participants-es
- Présentation de l'accord cadre en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants
- Présentation des modalités de travail en groupes
- Travail en groupes
- Discussion sur la base des contenus travaillés en groupe
- Conclusion

# Intervention introductive

- Madame Véronique FAGES, Directrice adjointe –  
Pôle Solidarités, Compétences, Economie - DREETS  
Grand Est

# Présentation de l'ORIV

- L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville est une association de droit local, qui assure une fonction de centre de ressources régional (région Grand Est) : [www.oriv.org](http://www.oriv.org)
- Créé en 1992 (devenu association en 1996), né autour des enjeux d'immigration, l'observatoire intervient aujourd'hui dans trois domaines: intégration des immigrés, prévention des discriminations et politique de la ville.
- Quatre « métiers » : la mise à disposition et la diffusion de ressources (centre de documentation), la production de connaissances, la « confrontation » des cultures professionnelles, l'accompagnement des acteurs dans leurs actions de manière souvent territorialisé.
  - L'ORIV c'est aussi un centre de documentation, une participation en réseau avec d'autres structures : notamment le Réseau RECI – Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration / <http://reseau-reci.org/> et dans ce cadre une alimentation du portail européen sur l'intégration : EWSI (<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home>).

# Etat des lieux de la présence primo-arrivante dans le Grand Est

- Madame Murielle MAFFESSOLI, Directrice ORIV

# Présence immigrée : approche régionale

- Recensement de la population de 2017 (données les plus récentes disponibles) : 498.880 personnes, 9% de la population de la région, sachant que c'est un nombre qui s'accroît légèrement d'année en année.
- Taux de présence immigrée un peu inférieur à celui relevé au niveau national (9,6%) mais variable selon les départements.
- 5ème rang des régions françaises (cette place reste stable).
- 63%, soit 313.000 personnes, environ, sont des ressortissants de pays hors Union Européenne. Ce taux s'accroît à chaque recensement mais est très inférieur à celui relevé sur le plan national (69,5%).



Le terme d'immigré définit une personne ayant vécu directement la migration, quel que soit son statut administratif actuel au regard de la nationalité.

Ainsi « est immigrée toute personne née étrangère, dans un pays étranger, et qui vit en France ». Un immigré peut avoir obtenu, ou non, depuis son arrivée en France, la nationalité française.

Source : Recensement de la Population, INSEE.

# Présence immigrée...

	Nombre d'immigrés		Part dans la pop. (%)	Part des immigrés nés dans UE (%)	Part des immigrés hors UE
Ardennes	15 606	8	5,7	51,4	48,6
Aube	24 225	6	7,8	27,3	72,7
Marne	36 772	5	6,5	28,5	71,5
Haute-Marne	6 901	10	3,9	37,4	62,6
Meurthe-et-Moselle	63 581	4	8,7	38,9	61,1
Meuse	8 853	9	4,7	56,4	43,6
Moselle	111 402	2	10,7	47,8	52,2
Bas-Rhin	123 339	1	11,0	31,1	68,9
Haut-Rhin	91 725	3	12,0	33,1	66,9
Vosges	16 4753	7	4,5	38,8	61,2
<b>Grand Est</b>	<b>498 880</b>		<b>9,0</b>	<b>37,2</b>	<b>62,8</b>

# Des migrants au profil diversifié

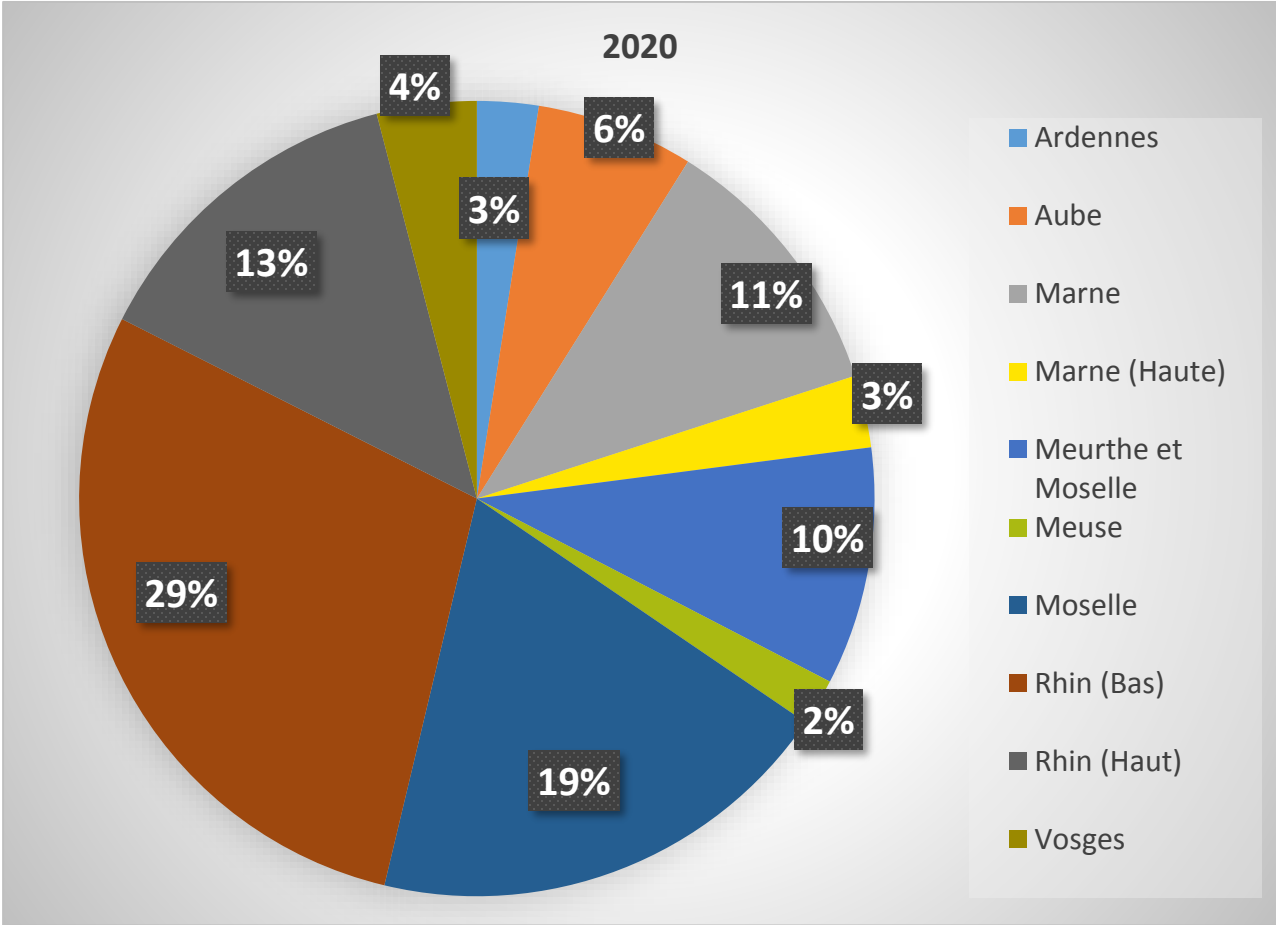
- Les migrants arrivent pour des raisons diverses sur le territoire... le titre de séjour (visa pour les ressortissants hors UE de plus de trois mois) rend compte de cette diversité.
  - ➔ Nombre de nouveaux titres de séjour délivrés en 2019 (données publiées en 2021 - Ministère de l'Intérieur) : 18.924 titres en Grand Est pour 277.406 en France entière. 6,8% des titres dans le Grand Est.
  - ➔ Un nombre de titres de séjour en plus forte augmentation dans le Grand Est (10,7%) que sur le plan national (7,1%).
- Répartition de ces titres :
  - Raisons familiales : **33,7% (Grand Est)** / 32,6% (France)
  - Etudes : **33,9% (Gd Est)** / 32,6% (France)
  - Motifs humanitaires : **18,3% (Gd Est)** / 13,6% (France)
  - Motifs professionnels : 7,5% (Gd Est) / **14,1% (France)**
  - Divers : 6,6% (Gd Est) / **7,1 (France)**



# Présence primo-arrivants dans le Grand Est

- En 2019, 7.061 personnes ont signé un Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) dans la région Grand Est, soit un accroissement de 17,5% en un an. Une situation semblable à celle relevée sur la région Ile de France.
- En 2020, ce nombre baisse fortement (en raison de la situation sanitaire et de la limitation des entrées) pour passer à 5.018 personnes (baisse de 28,9%)
- Une tendance plus marquée visiblement qu'au niveau national.
- Un effet « rebond » à prévoir en 2021...
  - Une répartition très inégale selon les départements en terme de nombre mais aussi très diverse en termes de profil socio-démographique.
  - Des évolutions très variables selon les départements : baisse des signataires sur les départements de la Meuse, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et des Vosges.

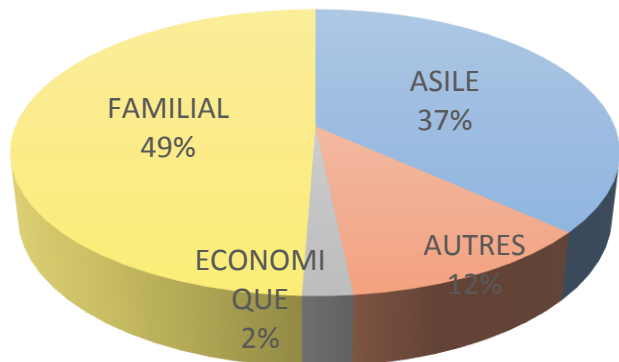
# Présence primo-arrivants par départements



# Présence primo-arrivants dans le Grand Est

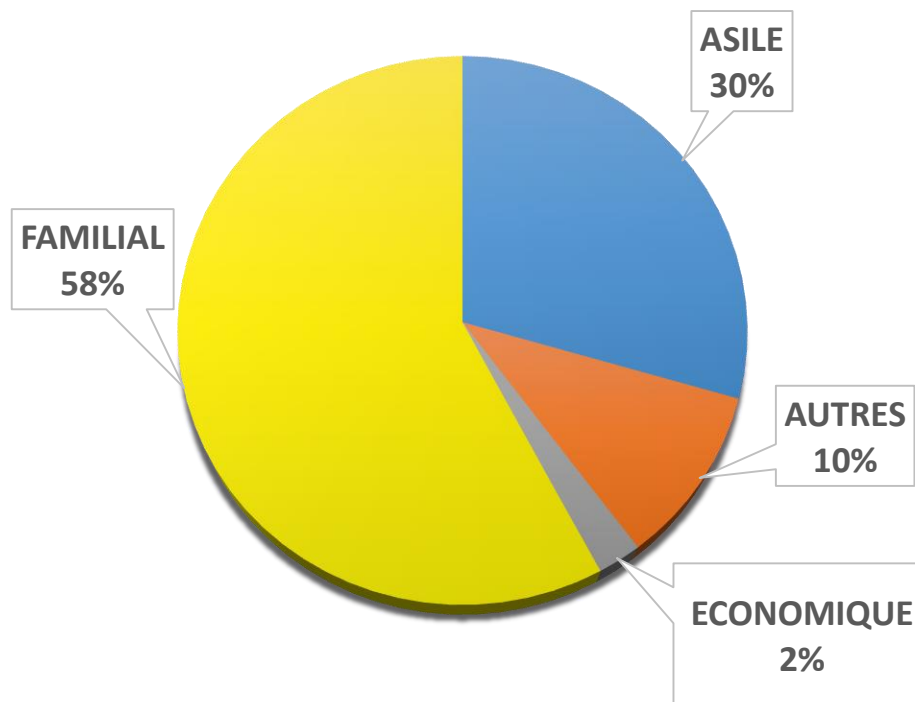
- Des tendances qui perdurent en dépit de la baisse des signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (primo-accédants à un titre de séjour) :
  - 52,6 % des signataires sont des femmes.
  - Une diversification des pays : 118 nationalités différentes.
  - Un niveau de prescription linguistique élevé par rapport au national.
  - Un éparpillement des arrivées sur le territoire (avec une légère baisse au niveau du nombre de communes) : 575 communes concernées en 2020 (contre 600 environ en 2019).
  - Une répartition par type d'entrées qui évolue fortement (au détriment des personnes relevant de la protection / asile) mais qui reste distincte de la situation nationale relevée en 2019.

Répartition par type de séjour 2019

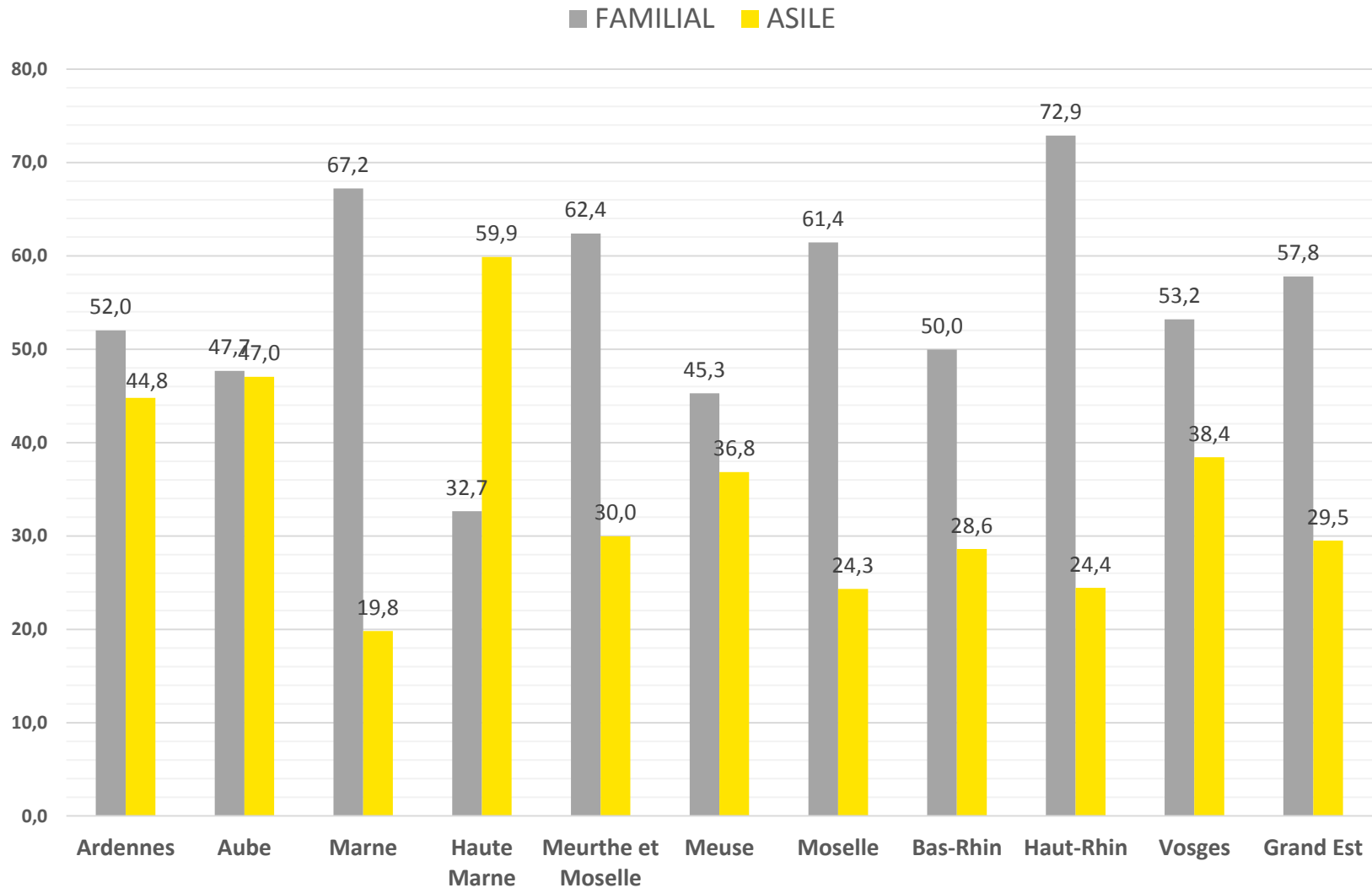


# Répartition par type de séjour des primo-arrivants dans le Grand Est

Répartition par type de séjour 2020



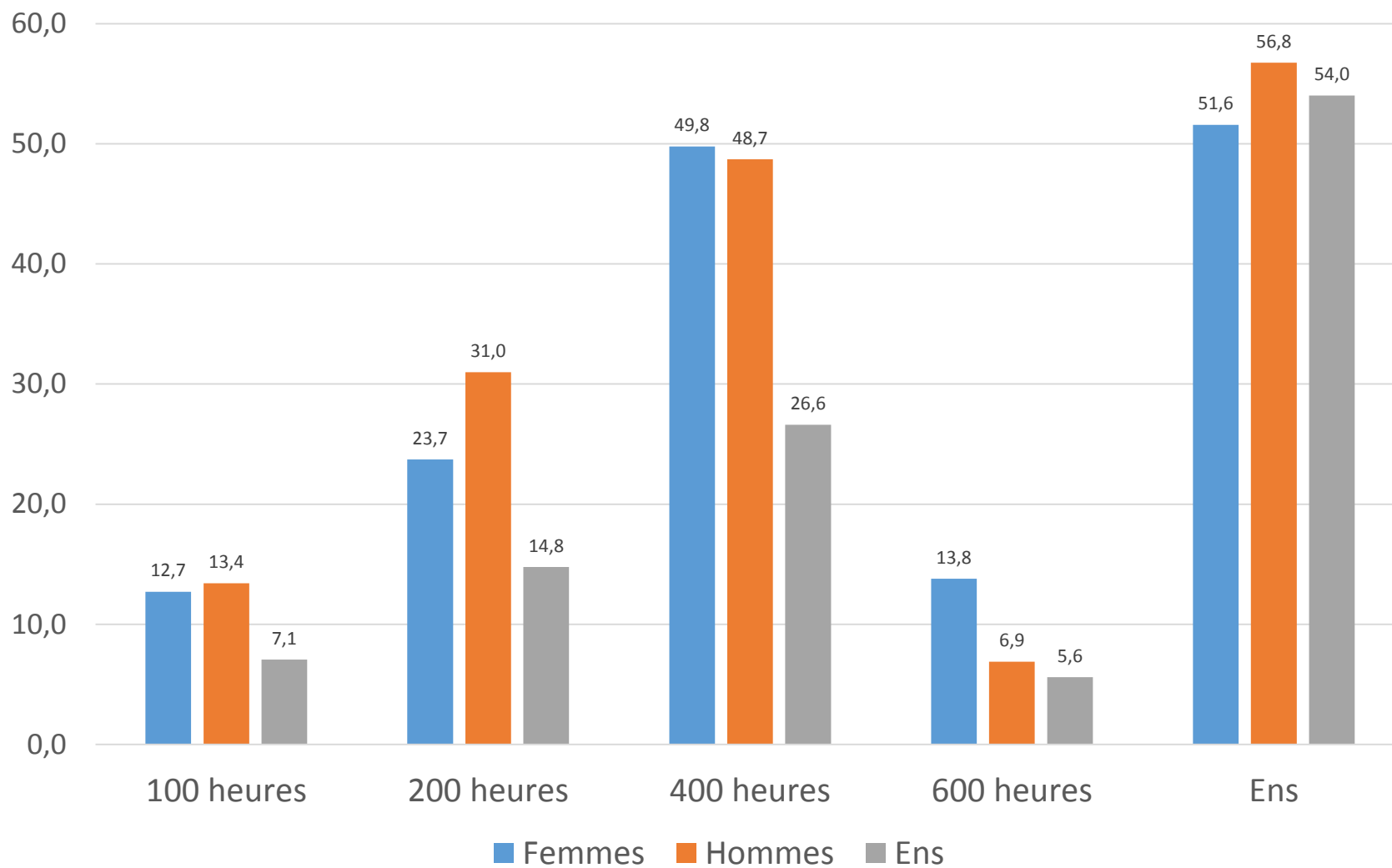
# Motifs entrés par département / CIR 2020



<b>ASILE</b>	<b>1478</b>	<b>29,5</b>
Bénéficiaires de la protection subsidiaire	613	12,2
Réfugiés	865	17,2
<b>AUTRES</b>	<b>517</b>	<b>10,3</b>
Considérations humanitaires	475	9,5
Divers (aide sociale à l'enfance etc...)	42	0,8
<b>ECONOMIQUE</b>	<b>123</b>	<b>2,5</b>
Actifs non salariés	2	0,0
Entrepreneurs/Professions libérales	4	0,1
Salariés	117	2,3
<b>FAMILIAL</b>	<b>2900</b>	<b>57,8</b>
Familles de français : conjoints	1565	31,2
Familles de français : parent d'enfant français	252	5,0
Liens personnels et familiaux	540	10,8
Membres de familles de réfugiés/apatrides/protection subsidiaire	167	3,3
Regroupement familial	376	7,5
<b>Total général</b>	<b>5018</b>	<b>100,0</b>

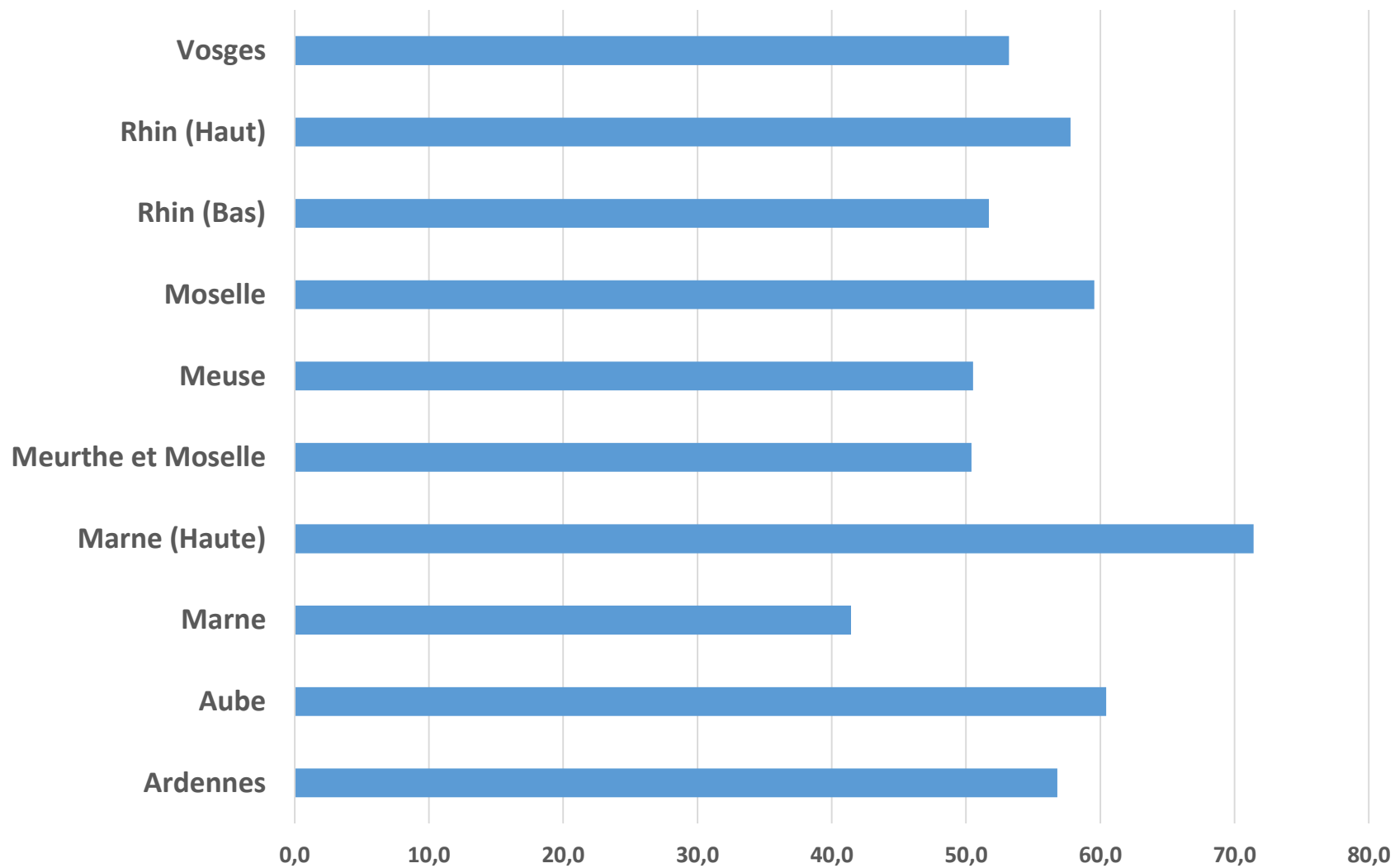
118 pays différents dont les principaux (63,6% des CIR)	nb	% pop
MAROC	577	11,5
AFGHANISTAN	376	7,5
KOSOVO	279	5,6
TURQUIE	278	5,5
TUNISIE	256	5,1
ALBANIE	237	4,7
ARMENIE (CEI)	219	4,4
ALGERIE	216	4,3
RUSSIE (CEI)	171	3,4
SOUDAN	162	3,2
SYRIE	162	3,2
COTE D'IVOIRE	143	2,8
CAMEROUN	114	2,3

## Taux prescription par sexe et parcours – CIR 2020





## CIR 2020 - % Prescription ling par département



# Temps d'échanges

# Accord cadre en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants

- Madame Françoise NASSANY, Chargée des relations partenariales, Pôle Emploi Grand Est

# Accord-cadre national entre l'Etat, l'Office français de l'immigration et de l'intégration et les acteurs du Service public de l'emploi en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants 2020-2024

Présentation par  
Le

Pôle emploi Grand Est-Service Partenariats  
Réfèrent DR- Service Partenariats : Françoise NASSANY

# Sommaire

- les acteurs
- l'enjeu – les objectifs
- le public
- Les essentiels de l'accord cadre

# Les acteurs de l'accord-cadre



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFII**

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION  
ET DE L'INTÉGRATION



pôle emploi



# Accord-cadre national entre l'Etat, l'Office français de l'immigration et de l'intégration et les acteurs du Service public de l'emploi en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants 2020-2024

**Enjeu :** Faire de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants une priorité de la politique d'intégration.

**Objectif:** Faciliter l'intégration républicaine et l'intégration au monde économique des primo-arrivants qui souhaitent se maintenir durablement en France par :

- l'apprentissage de la langue française
- l'intégration sociale et professionnelle
- l'accès à l'autonomie

# Accord cadre national entre l'Etat, l'Office français de l'immigration et de l'intégration et les acteurs du Service public de l'emploi en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants 2020-2024

## Le public concerné

- Les étrangers primo-arrivants (ressortissants de pays tiers à Union Européenne et Confédération Helvétique)
- Signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)
- Présents sur le territoire français depuis moins de 5 ans
- En recherche d'emploi ou de formation professionnelle, inscrits ou non sur la liste des demandeurs d'emploi



# Accord-cadre national entre l'Etat, l'Office français de l'immigration et de l'intégration et les acteurs du Service public de l'emploi en faveur de l'insertion professionnelle des étrangers primo-arrivants 2020-2024

## 3 axes de coopération

**Axe 1** : Renforcer la connaissance réciproque des offres de service des partenaires et partager les expertises.

**Engagement réciproque : mettre à disposition toutes les informations utiles aux offres de services respectives**

- Sécuriser le parcours des bénéficiaires : visites, immersions, réunions,...
- possibilité d'intervention auprès des plateformes d'accueil OFII
- mise à disposition de PE pour l'OFII d'une base de ressources sociale et partenariales pour identifier les partenaires

**Axe 2** : Articuler les actions des signataires du présent accord-cadre, aux niveaux national et local, en faveur de l'emploi.

**Le bénéficiaire peut bénéficier d'un accompagnement par les acteurs du SPE s'il est en recherche d'emploi**

- mobilisation du SPE dans le parcours d'intégration républicaine : informations sur les dispositifs d'accompagnement, appui aux prestataires pour la 4<sup>ème</sup> journée de formation,...
- collaboration étroite en faveur du public éloigné de l'emploi : actions spécifiques, mise en œuvre d'expérimentations,...

**Axe 3** : Assurer une meilleure prise en compte des caractéristiques des bénéficiaires et fluidifier les parcours d'orientation et d'insertion professionnelles.

**Organisation et mise en œuvre d'échanges d'informations et de données entre l'OFII et les acteurs du SPE**

- pour le bénéficiaire : parcours plus fluide entre les opérateurs, ne pas répéter les mêmes infos
- pour les signataires de l'accord-cadre : améliorer la connaissance des parcours et alimenter en statistiques les différents comités.

# LE PARCOURS D'INTEGRATION REPUBLICAINE

DES ÉTRANGERS ORIGINAIRES DE PAYS TIERS À L'UNION EUROPÉENNE



## AVANT D'ARRIVER EN FRANCE



Je souhaite m'installer durablement en France  
Je prépare mon parcours d'intégration républicaine en lisant le livret d'information « Venir vivre en France »  
[www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement](http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement)

## À L'ARRIVÉE EN FRANCE

### JE M'ENGAGE DANS UN PARCOURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE



Je vais au rendez-vous fixé par l'OFII\* :  
je fais un entretien personnalisé  
je signe un **CONTRAT D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE (CIR)**

### JE BÉNÉFICIE DE



Après 1 an de séjour et le respect du contrat, je peux demander ma carte de séjour pluriannuelle



### JE POURSUIS MON PARCOURS

Si je veux demander la carte de résident, je dois me former pour atteindre le niveau A2



Si je veux obtenir la nationalité française, je dois me former pour atteindre le niveau B1



# Travail en groupe

Fonctionnement en ateliers

## QUESTIONS

Préciser le nom des structures participant au groupe

Quels sont les principaux obstacles que vous identifier par rapport à l'insertion professionnelle des primo-arrivants ?

Ces obstacles varient-ils en fonction du public ? et dans ce cas quelles difficultés pour quels publics ?

Constatez-vous des difficultés spécifiques sur certains territoires ?

Quels leviers faudrait-il utiliser ?

Quels sont les principaux obstacles rencontrés par les primo-arrivants en terme de logements ?

Ces obstacles varient-ils en fonction du public ? et dans ce cas quelles difficultés pour quels publics ?

Constatez-vous des difficultés spécifiques sur certains territoires ?

Quels leviers faudrait-il utiliser ?

Quel est l'enjeu principal selon vous pour la réussite du parcours d'intégration ? ou autres remarques

# Clôture...

- Merci pour votre participation
- Les dates des prochains séminaires :
  - Lundi 8 novembre de 9h30 à 12h
  - Jeudi 2 décembre de 14h30 à 17h00